



Linda SEIBERT-BERTAUD Notaire associée
Amanda NETRY Notaire

PIÈCES A FOURNIR - DOSSIER DE VENTE IMMOBILIERE

NB : Cette liste n'est pas exhaustive, il peut vous être demandé d'autres documents après analyse du dossier. Un rendez-vous de consultation avec votre notaire est conseillé avant d'entamer ces démarches.

A compléter (remis par votre notaire)

- Questionnaire d'état civil vendeur / acquéreur et pièces jointes
- Questionnaire vendeur sur bien immobilier
- Questionnaire plus-value immobilière

I/ IDENTITE / ETAT-CIVIL

A/ Si Personnes physiques

- Livret de famille
- Copie de la pièce d'identité du vendeur
- Copie du contrat de mariage ou du Pacs ou Jugement de divorce s'il y a lieu
- Si tutelle : Ordonnance de mise sous Tutelle et certificat de Non-Recours

B/ Si Personnes morales (Sociétés)

- Copie certifiée conforme des statuts mis à jour
- Extrait K-bis de moins de 3 mois
- Copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant

II/ BIEN IMMOBILIER

TITRE DE PROPRIETE

- Acte d'Acquisition ou d'Attribution et titres antérieurs
- Taxe foncière/ Taxe d'habitation

SELARLU Linda SEIBERT BERTAUD - NOTAIRE

Route de l'Ancienne Distillerie - Rue Mauchanal
BASSE-TERRE – 97100

05.90.32.50.72 – office.desmarais.97123@notaires.fr

Membre d'une association agréée. Le paiement par chèque est autorisé.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement
IBAN : FR3040031019710000449471E90BIC : CDCGFRPPXXX



Linda SEIBERT-BERTAUD Notaire associée
Amanda NETRY Notaire

- Attestation d'assurance

- a) Si Bien en copropriété
 - Nom et adresse du syndic de la copropriété
 - Règlement de copropriété
 - Les PV des trois dernières AG dans le cadre de la copropriété

- b) Si Bien en lotissement
 - Cahier de charges du lotissement
 - Statuts de l'Association syndicale libre - Les PV des trois dernières AG du lotissement
 - Dernier appel des charges

DIAGNOSTIQUES TECHNIQUES : (prendre l'attache d'un diagnosticien agréé)

- Superficie (loi Carrez) si Bien en copropriété
- Amiante si nécessaire
- Plomb - termites - gaz
- Diagnostic électricité
- État des risques naturels et technologiques - performance énergétique
- Certificat de conformité à l'assainissement (prendre l'attache de la CASBT ou du SIAEG)
- Si piscine : dispositif de sécurité

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Si le Bien est loué

- Copie du bail
- État des lieux
- Dernière quittance de loyer
- Si le locataire est parti
- Copie de sa lettre de congé
- Congé pour vendre adressé au locataire

SELARLU Linda SEIBERT BERTAUD - NOTAIRE

Route de l'Ancienne Distillerie - Rue Mauchanal
BASSE-TERRE – 97100

05.90.32.50.72 – office.desmarais.97123@notaires.fr

*Membre d'une association agréée. Le paiement par chèque est autorisé.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement
IBAN : FR3040031019710000449471E90BIC : CDCGFRPPXXX*



Linda SEIBERT-BERTAUD Notaire associée
Amanda NETRY Notaire

CONSTRUCTION / TRAVAUX

- Le Bien a fait l'objet d'une construction d'un agrandissement ou d'une modification de son aspect extérieur ou de son usage ou le Bien a fait l'objet de travaux dans les dix dernières années
-
- -Copie des autorisations d'urbanisme obtenues : permis de construire / autorisation de travaux/ déclaration préalable / déclaration d'achèvement de travaux / certificat de conformité / procès-verbal de réception si l'immeuble a moins de 5 ans / PV de constat d'affichage des autorisations par huissier.
- - Les plans de construction / plans des lots
- - Les copies des polices d'assurance dommage ouvrage et responsabilité décennale souscrites pour ces travaux avec le justificatif du paiement des primes
- - La copie des factures des travaux de construction ou d'amélioration pour le calcul des plus-values

VENTE TERRAIN A BATIR / DIVISION FONCIERE

- Bornage (Plan de bornage ou PV de bornage si établi)
- Plan de division
- Document d'arpentage
- DMPC Par Géomètre – Expert
- Déclaration préalable ou permis d'aménager si nécessaire
- Constat d'affichage

***Le jour du rendez-vous il y aura lieu de verser une somme de 350,00€ à valoir sur les frais préalables de dossier. Ce montant pourra être réglé par chèque de banque, carte bancaire ou virement préalable sur le compte de l'Office.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement.***

SELARLU Linda SEIBERT BERTAUD - NOTAIRE

Route de l'Ancienne Distillerie - Rue Mauchanal
BASSE-TERRE – 97100

05.90.32.50.72 – office.desmarais.97123@notaires.fr

*Membre d'une association agréée. Le paiement par chèque est autorisé.
Tout paiement supérieur ou égal à 3.000 € doit être effectué par virement
IBAN : FR3040031019710000449471E90BIC : CDCGFRPPXXX*